

Lectures

Ouvrages en débat

La Cohabitation hommes/grands prédateurs en France (Loup et Ours)

Farid Benhammou, Jacques Baillon, Jean-Louis Senotier (Eds)

Nature Centre/Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre, 2004, 216 p.

Cet ouvrage collectif, édité par Jacques Baillon (FERUS), Farid Benhammou (ENGREF) et Jean-Louis Senotier (Nature Centre), regroupe la quasi-totalité des contributions présentées lors du colloque « La cohabitation hommes/grands prédateurs en France (loup et ours) » qui s'est tenu au Muséum d'histoire naturelle d'Orléans les 21 et 22 mars 2004. Souhaitant faire le point sur la gestion française des grands prédateurs, ce colloque a réuni des chercheurs de domaines scientifiques différents (la biologie, l'écologie, la sociologie, les sciences politiques, les sciences de l'environnement...). À cette pluridisciplinarité des apports, s'ajoute une autre richesse, due au regard porté sur le sujet, qui tient tout autant à la nature et au degré d'implication des contributeurs dans le jeu politique, qu'à leur ancrage professionnel et institutionnel selon qu'ils sont : gestionnaires (agents du ministère de l'Agriculture, DIREN) œuvrant à la mise en place des mesures réglementaires et des politiques publiques ; techniciens intervenant dans le cadre de programmes européens (tels le *Life Ours* et le *Life Loup*), notamment sur les mesures d'accompagnement, comme l'installation des chiens de protection ; membres et représentants d'associations de protection de la nature (dont FERUS) et associations militant pour le développement économique local (comme le Pays de l'Ours-ADET, l'Association pour la cohabitation pastorale) ; chercheurs.

En s'inscrivant dans la contemporanéité, cet ouvrage réactualise les données à partir d'études de cas portant sur l'ours et le loup, tant en Pyrénées que dans la chaîne alpine (les conséquences de l'introduction d'ours dans les Pyrénées, l'arrivée de loups italiens en France). Cette publication doit aussi sa singularité et sa richesse à l'hétérogénéité assumée des positionnements des

auteurs : certains poursuivent une démarche strictement scientifique ; d'autres, en revanche, en se faisant explicitement les porte-parole de discours idéologiques, les défenseurs d'initiatives locales, annoncent de facto leur engagement militant. Se trouve ainsi posée la question de la posture méthodologique et épistémologique du chercheur à laquelle l'ouvrage réserve deux articles : l'introduction (Laurent Mermet), « Le loup et le chercheur » (F. Benhamou). Se faisant, on pourrait penser que les éditeurs s'éloignent de la problématique générale du colloque. En fait, il n'en est rien, car la plupart des contributions, comme des positionnements de plusieurs auteurs, posent implicitement la question de la place du chercheur dans la recherche pour l'action. Autrement dit, y a-t-il une « neutralité bienveillante du scientifique » (pour reprendre les termes de L. Mermet), une distanciation tenable entre le chercheur et son sujet ? L. Mermet propose une réflexion sur cette interrogation, notamment lorsqu'il écrit (p. 9) : « [...] sans toujours s'en rendre compte, [les chercheurs] sont eux-mêmes parties prenantes de ces débats rhétoriques sur l'agriculture et l'environnement. Et les chercheurs se situent, qu'ils le veuillent ou non, plutôt favorablement ou plutôt défavorablement, ou très défavorablement ou encore de manière ambivalente, vis-à-vis de la présence du loup et de l'ours. [...] nous avons examiné de près le discours des chercheurs, surtout en sciences sociales, sur ce dossier du loup et de l'ours. Il en ressort une position dominante que nous appelons entre nous, avec un sourire, « pas favorable (à l'ours et au loup), donc neutre ». Beaucoup de chercheurs s'installent ainsi dans une sorte de neutralité qui n'en est pas vraiment une... » Ce questionnement, toujours au cœur du travail du chercheur, donne le ton de l'ouvrage.

Si elle a le mérite d'offrir des points de vue contrastés en fonction du regard et de l'implication des auteurs, cette publication hétérodoxe a parfois les défauts de ces qualités, notamment lorsque des affirmations un peu trop archétypales (et non argumentées scientifiquement) sont mises en avant. C'est notamment le cas d'un court texte consacré à l'écovonlontariat, activité proposée par l'association Pastoraloup, dans lequel les auteurs (J.-L. Borelli

et N. Heitz) cherchent à souligner le bénéfice réciproque que citoyen-écovolontaire et berger tirent de leur rencontre – les uns ayant souvent des a priori sur les positions des autres et réciproquement. Lors de leur séjour auprès d'éleveurs vivant en zone à prédateurs, « les écovolontaires, par cet acte militant, donnent de leur temps pour mettre en application leurs convictions, les éleveurs eux [...] renforcent la protection de leurs troupeaux. Chacun se rend compte de la légitimité de l'autre [...]. Les écovolontaires découvrent la réalité du terrain [...]. Les éleveurs sont de leur côté sensibilisés au devenir écologique du milieu qu'ils exploitent et du rôle qu'ils peuvent y tenir » (p. 107). Outre, le fait qu'une telle affirmation en dit long sur l'idée que les militants de Pastoraloup se font de la sensibilité écologique des éleveurs (l'impact de leurs activités sur le milieu qu'ils fréquentent et leur attention pour la biodiversité), elle informe également sur l'ignorance que les auteurs ont du milieu professionnel des éleveurs, tout en révélant le biais d'une telle analyse. Reste que les J.-L. Borelli et N. Heitz passent sous silence l'état d'esprit des citoyens-écovolontaires de retour de leur séjour pastoral – certains ressentent le besoin de repenser leur engagement militant au regard de leur expérience.

De son côté, Alexandre Emerit examine différentes stratégies de gestion des institutions des espaces protégés concernés par l'arrivée de loups dans les Alpes : un parc national et deux parcs naturels régionaux (le Parc national du Mercantour, le PNR du Queyras et le PNR des Vercors qui gère la Réserve des Hauts-Plateaux). Quels sont leur rôle et leurs fonctions dans la gestion de la biodiversité ? En retraçant l'histoire sociale et institutionnelle de la gestion du dossier « Loup » par ces trois institutions, l'auteur tente de montrer leur spécificité respective (en mettant l'accent sur le rôle primordial du niveau départemental et l'importance des relations entre les différents partenaires). Reste que l'on ne peut oublier que leur spécificité tient aussi et surtout à l'histoire de chacune de ces institutions, à leur ancrage politique (national ou régional) comme à la chronologie de l'arrivée des loups dans l'enceinte de ces territoires (le Mercantour fut le premier à accueillir des loups sur son territoire, vinrent ensuite le Queyras et le Vercors).

Plusieurs articles dénoncent la position des représentants des professionnels agricoles (type syndicats). C'est le cas d'une contribution consacrée à l'arrivée des loups en Pyrénées dans la réserve de Nohèdes (F. Benhammou, pp. 11–20). Il eût été enrichissant de proposer une analyse des logiques inhérentes au positionnement politique des représentants syndicalistes comme de l'administration centrale dont relèvent ces activités agricoles.

Dans son article sur l'information et la communication des associations de protection de la nature, Florent Favier met en lumière les argumentaires des militants de la cause animale à propos de l'arrivée des loups en

France, à l'instar de l'analyse textuelle que nous avons effectuée sur les représentations de l'ours et du loup à partir d'un corpus d'articles journalistiques et de revues associatives. Ce faisant, F. Favier montre comment, en publiant des « communiqués d'alerte » et de dénonciation, ces militants abordent cette thématique sur le mode de la « gestion de l'échec », renforçant le traitement manichéen (pro-/anti-) de la problématique « Loup ». Tandis que les éleveurs y sont condamnés au travers de généralités, souvent infondées, le loup est présenté dans une situation d'extinction imminente, faisant ainsi passer l'État pour un gestionnaire irresponsable ou irrespectueux de ses engagements. L'auteur passe en revue un ensemble d'arguments qu'il considère soit contre-productifs, soit invérifiables, soit encore qui s'appuient sur des faits qui ont l'apparence de vérités scientifiques mais n'en sont pas (pp. 21–28). C'est le cas, notamment, lorsqu'il est question de l'effectif des loups, de la taille et de la viabilité de la population, de l'efficacité des mesures de protection ou de gardiennage. Et l'auteur de conclure en s'interrogeant sur les attentes implicites des associations qui utilisent des données incomplètes ou biaisées.

Confrontés aux deux questions le plus souvent posées lorsqu'on évoque la présence des loups sur le territoire français (comment ces animaux sont-ils arrivés ? Pourquoi les éleveurs éprouvent-ils des difficultés à s'accommoder de leur présence ?), la sociologue Isabelle Mauz examine le traitement réservé aux thèses des lycophiles et des lycophobes. Déroulant son analyse, elle démontre l'inégalité de traitement de leurs thèses respectives. Ainsi, pour expliquer la présence des loups, l'argument des lycophobes – ils ont été réintroduits – a fait l'objet d'une enquête parlementaire, ce qui n'a jamais été le cas des arguments avancés par les lycophiles. Outre, le fait que l'enquête parlementaire visait à établir la vérité sur les conditions d'arrivée des loups sur le territoire français, elle avait aussi pour fonction de calmer le conflit naissant dans les campagnes (I. Mauz, pp. 79–86). À la lumière des travaux réalisés sur les rumeurs, la sociologue démontre avec finesse la parenté entre ces dernières et les explications avancées par les défenseurs et les détracteurs des loups.

À partir d'une actualisation des données et matériaux, cet ouvrage collectif atteint son objectif : évoquer les différents points de vue des catégories socioprofessionnelles concernées par la cohabitation avec les grands prédateurs. Si l'on doit saluer le choix des éditeurs (l'insertion d'une rubrique « Documents–Actualité en marge du colloque » qui clôt l'ouvrage) et la complémentarité des articles publiés, on pourra toutefois regretter, d'une part, que cette compilation ne rende pas compte de la richesse des débats qui se sont tenus après chacune des sessions, d'autre part, qu'elle n'offre pas plus d'espace de réflexion à la question des liens entre protection de biodiversité et gestion cynégétique et entre développement touristique

et protection de la biodiversité – cette thématique n'étant traitée que par un article sur l'association Pays de l'Ours-ADET (Jean-Bernard Marsat, pp. 133–138).

Sophie Bobbé

(*Anthropologue, Laboratoire Mona, Inra/CETSAH, EHESS-CNRS, France*)

sbobbe@gmail.com

People and Wildlife: Conflict or Coexistence?

Rosie Woodroffe, Simon Thirgood, Alan Rabinowitz (Eds)

Cambridge University Press, 2005, 502 p.

Cet ouvrage est le neuvième de la collection « Conservation Biology » publié par Cambridge University Press en collaboration avec la Société zoologique de Londres. Il est rédigé, comme la collection elle-même, sous la coordination de biologistes. Soixante-cinq auteurs sont mis à contribution pour traiter les 24 chapitres du livre. Ce travail s'appuie sur un peu plus de 1300 publications scientifiques et techniques.

Après une introduction générale sur les impacts des conflits humains sur les systèmes naturels, d'une part, et sur la vie des sociétés humaines, d'autre part, l'ouvrage présente, à travers des études de cas, des solutions permettant de résoudre les conflits causés par la faune sauvage sur les activités humaines – comme la prédation des troupeaux par les grands prédateurs en Europe et en Amérique du Nord ou la destruction des cultures par les éléphants en Afrique. La difficulté à résoudre ces conflits vient du fait que les espèces impliquées sont à la fois « belles » et « en danger ». Les valeurs actuelles ainsi accordées aux animaux obligent à trouver d'autres solutions que celles qui ont prévalu jusqu'à une époque récente, vouant ces espèces à l'éradication sur les territoires occupés par l'homme. En même temps, leur protection intégrale dans les zones de conflits est difficilement envisageable.

Les différents exemples décrits montrent cette dualité dans les choix. Certains prônent la séparation entre les lieux occupés par les hommes et ceux occupés par les animaux lorsque ces derniers perturbent les activités humaines. Mais, pour les grandes espèces de mammifères, les prédateurs en particulier, nécessitant un vaste territoire, est-il possible de trouver de tels territoires non utilisés par l'homme ? D'où l'approche pragmatique de certains auteurs qui estiment que la cohabitation est possible si le conflit peut être atténué.

Pour résoudre les conflits, deux approches non exclusives sont décrites. La première est de s'appuyer sur une démarche scientifique avec une information diffusée à tous les acteurs, ce qui permet de faire des choix rationnels. La seconde est d'envisager le système

« homme/animal » dans son ensemble sous l'angle économique, en analysant les bénéfices de la coexistence à travers les coûts.

Malgré tout, même avec les meilleures informations scientifiques et les analyses économiques, les conflits subsistent, non pas tant entre humains et faune sauvage, mais entre groupes humains qui ont chacun des perspectives très différentes. La résolution des conflits passe aussi par la conciliation entre des intérêts humains divergents.

L'ouvrage est structuré en trois grandes parties. La première introduit le sujet en faisant, d'une part, une synthèse de l'impact des mesures du contrôle légal des populations d'espèces animales menacées sur l'activité humaine (Chap. 1). La seconde passe en revue des exemples de résolution de conflits incluant des mesures techniques pour réduire les impacts : chiens de protection de troupeaux, clôtures électriques pour se protéger contre les loups, des analyses économiques : place de l'écotourisme par rapport aux autres activités (Chap. 8), des démarches politiques, comme le zonage du territoire (Chap. 10). Une troisième partie (Chap. 11 à 23) présente différentes études de cas pour tenter de résoudre les conflits entre les populations humaines et la faune sauvage menacée : conflits entre l'agriculture et les oies en Écosse, conflits entre la conservation des busards Saint-Martin et la chasse commerciale des lagopèdes, enjeux et démarche pour la conservation du chien de prairie, espèces en danger dans les grandes plaines nord-américaines, populations humaines locales et éléphants autour d'une réserve nationale de faune au Kenya, chasse commerciale, conservation des espèces et développement rural dans les pays du Sud de l'Afrique, coexistence entre jaguar et bétail en Amérique du Sud, coexistence entre tigres de l'Altaï et populations humaines dans l'Est de la Russie, comparaison des modalités de gestion des dommages sur le cheptel domestique dus aux grands prédateurs en Suède et en Norvège, gestion des conflits dus aux loups dans le Nord-Ouest des États-Unis, démarche pour la conservation du tigre en Inde. Dans le dernier chapitre (24), les trois éditeurs présentent leurs conclusions et leurs espoirs pour le futur.

On retiendra de cette synthèse, qui constitue une référence sur le sujet traité, que vivre avec certaines espèces de la faune sauvage a un coût en termes de dommages dus à celles-ci, mais qu'il existe des solutions pour résoudre les conflits et parfois réserver des territoires à la faune sauvage plutôt qu'à d'autres usages. Si la coexistence n'est pas possible, la sauvegarde des espèces menacées à grand domaine vital (éléphants, tigres) nécessitera un partage du territoire.

La protection stricte des espèces a fait partie de l'arsenal juridique pris depuis une cinquantaine d'années dans de nombreux pays pour sauvegarder les espèces en danger. Le recul montre que, pour les espèces susceptibles de tuer des personnes et causant des dommages

aux biens humains, les conflits ont été exacerbés par la prise de cette mesure (jaguar au Brésil, loup, ours et lynx en Europe occidentale). Celle-ci n'a pas facilité non plus la mise en place de solutions innovantes pour favoriser la cohabitation. Autoriser la destruction de certains spécimens, considéré par certains comme un retour en arrière, doit faire partie des outils de gestion de telles espèces. Cela évite le braconnage et permet une meilleure acceptation de ces espèces dans les zones de cohabitation.

La connaissance des contextes biologiques et humains dans les zones de cohabitation homme-animal sauvage est nécessaire pour faciliter la coexistence. Mais se donner les chances de réussir passe par des structures formelles ou informelles qui incluent tous les protagonistes désireux de participer. « *Adequate communication is vital: face to face communication is best* », comme le recommandent les auteurs du chapitre sur la gestion des chiens de prairie aux États-Unis. C'est au sein de ces groupes, mis en place aux échelles appropriées (groupe national, groupes locaux), que s'expriment les positions de chacun selon sa place dans la société et sa perception de l'animal en question, que sont apportées les informations techniques (biologiques, juridiques, socioéconomiques) et que se discutent des propositions d'actions. Ces mêmes auteurs préconisent une gestion adaptative dans les plans d'actions mis en place. Il s'agit de partir des meilleures pratiques déjà utilisées par ailleurs, de les adapter au contexte humain et biologique local, d'en évaluer ensuite l'efficacité et, le cas échéant, de les ajuster. Enfin, il faut porter à connaissance les pratiques et leurs évolutions. Cet ouvrage y contribue à sa façon.

Pierre Migot

(*Biologiste, ONCFS, Auffargis, France*)

p.migot@oncfs.gouv.fr

Vanoise, 40 ans de Parc national : bilan et perspectives

Lionel Laslaz

L'Harmattan, coll. « Géographies en liberté », 2004, 434 p.

Cet ouvrage de Lionel Laslaz, géographe à l'Université de Savoie, est une réflexion, en forme de bilan et de perspectives, du Parc national de la Vanoise sur une quarantaine d'années. L'auteur s'interroge sur l'action du Parc et sur les effets de sa création dans les deux vallées de la Maurienne et de la Tarentaise. Il montre jusqu'à quel point la conception du Parc national est toujours en évolution, et son projet en renouvellement perpétuel. Chaque étape de son évolution redéfinit en effet le Parc, ses partenaires, ses missions et même, pourrait-on dire, les objets naturels dont il prend soin.

Dans les deux premiers chapitres, l'auteur explique comment, dans un contexte de profondes transformations de la vie rurale et de difficultés économiques,

surtout en Maurienne, le projet de Parc a été présenté comme une solution à la crise économique qui frappe les activités traditionnelles. Le Parc est alors vu comme un équipement de tourisme estival et un outil de développement économique de la montagne, complémentaire des autres dispositifs d'aménagement déjà installés dans la région. À la différence des parcs américains, qui prétendent préserver la *wilderness*, le projet du Parc de la Vanoise entend d'entrée de jeu associer la protection de la nature et des paysages à la mise en valeur économique. Après la définition d'un projet définitif, sorte de compromis entre les différents avant-projets, qui distingue trois zones complémentaires (les réserves intégrales, l'espace Parc et le pré-Parc) et la détermination des limites géographiques du futur Parc national de la Vanoise, une longue procédure juridique et réglementaire se trouve engagée. À l'issue de ces consultations, le projet de Parc national est finalement établi. Il tient compte de nombreuses discussions et concessions concernant principalement les équipements touristiques et, secondairement, l'exploitation pastorale et l'interdiction de la chasse. En fait, tout ce qui peut être équipé pour les sports d'hiver ou qui présente un intérêt économique stratégique pour les agriculteurs est exclu de la zone centrale. Les découpes sinueuses du Parc national de la Vanoise sont les conséquences de ces transactions. Mais, si le Parc de la Vanoise est institué par le décret du 6 juillet 1963, il reste à organiser l'établissement public chargé de le gérer, à le matérialiser et à le faire respecter sur le terrain.

Dans les trois derniers chapitres, l'auteur analyse la réalisation pratique du Parc et les difficultés de son inscription, dans un contexte local marqué par le développement considérable des stations de sports d'hiver. Il montre que les compromis qui ont permis l'instauration du Parc n'ont pas éliminé les sujets de conflits. Non seulement la délimitation, puis l'appropriation de la zone centrale et la réglementation des usages ont heurté les intérêts des propriétaires (dont les communes qui disposent de vastes alpages communaux), des éleveurs et des chasseurs, mais, en outre, le Parc s'est trouvé confronté – tout jeune encore – aux appétits des stations de sports d'hiver. Confronté à l'hostilité des usagers et des collectivités locales, cerné par l'industrie des sports d'hiver en plein essor, le Parc parvient néanmoins à préserver son intégrité à l'issue de « l'affaire de la Vanoise » (entre 1968 et 1971) grâce à la mobilisation militante des naturalistes et des associations de protection de la nature. Cependant, mobilisé sur la défense de sa zone centrale, le Parc a dû réviser ses ambitions à la baisse, en particulier celles de concilier le développement économique et la protection de la nature et des paysages dans la zone périphérique. Les collectivités locales de la zone périphérique, avec le soutien du plan neige, tirent alors parti au maximum de leur domaine skiable. L'auteur montre les limites de la nouvelle politique du Parc, qui cherche à préserver la

nature en négociant avec les éleveurs des pratiques pastorales favorables à la diversité biologique.

Signalons, pour terminer, la présence de plusieurs photos, tableaux, cartes, figures et encadrés qui illustrent bien les propos tenus dans le texte par l'auteur.

Adel Selmi

(*Anthropologue, INRA, TSV, France*)

selmi@ivry.inra.fr

Forêt et chasse : X^e-XX^e siècle

Andrée Corvol (Ed.)

L'Harmattan, 2004, 402 p.

Ce livre issu d'un colloque du Groupe d'histoire des forêts françaises (GHFF) présente, en 402 pages, 27 textes organisés en trois parties. L'originalité de l'ouvrage, réunissant pour l'essentiel des historiens spécialistes de la France, est la longueur de la période historique considérée, qui s'étend de l'époque carolingienne jusqu'à aujourd'hui. Trois textes concernent des pays voisins, la Suisse, la Belgique et l'Allemagne. Pour l'époque contemporaine, aux analyses des historiens se joignent celles de géographes, de gestionnaires, de forestiers, et d'ethnologues.

La préface d'Andrée Corvol, présidente du GHFF, est d'ailleurs résolument ancrée dans la comparaison entre « les temps anciens » et l'époque contemporaine. L'essentiel du patrimoine boisé étant à l'époque historique le domaine du souverain, une administration spécialisée se mit en place entre le XII^e et le XVII^e siècle pour gérer forêts, eaux, pêches et chasses. Il s'agissait en particulier d'approvisionner le maître, ses parents, amis et invités, en gibier et donc d'élever de la faune « sauvage » dans de véritables réserves de chasse, tout en la préservant des convoitises. Clôturées ou non, ces réserves étaient interdites et coûtaient fort cher : nourrissage du gibier, dédommagement aux autochtones pour les dégâts aux cultures avoisinantes commis par celui-ci, ou par les parties de chasse qui usaient de leur droit de suite, entretiens des chevaux et des chiens. Dans les temps modernes, si la chasse n'est plus la prérogative du seul suzerain, elle est aussi soumise à des contraintes encadrées par un personnel spécialisé. Le permis de chasse permet de financer les dépenses spécifiques et de contrôler le port des armes.

Mais ce sont les changements des représentations et de la relation entre les sociétés et les animaux qui ont radicalement changé la donne. À la Belle Époque, on se soucie pour la première fois de la souffrance des animaux pris dans les pièges. Plus tardivement encore, un peu avant la Première Guerre mondiale, on commence à adapter le calendrier de chasse à celui de la reproduction et à prendre en compte des espèces migratoires qui nécessitent des négociations entre plusieurs pays. La législation européenne, aujourd'hui contestée en France par

certain chasseurs au nom des coutumes locales, date donc du début du XX^e siècle. Mais l'arbitrage des pratiques de la chasse par les autorités a toujours existé : le partage des bois entre les adeptes de cette activité et les autres usagers est une nécessité. De nos jours, des conflits se font jour entre les chasseurs et ceux qui voient dans la chasse un divertissement de privilégiés qu'ils souhaitent éradiquer. Évoquant le traitement infligé à l'animal, ces derniers oublient que la chasse permet aussi de contrôler certaines espèces pléthoriques qui endommagent les bois. Pour ses partisans, elle représente à la fois « l'identité régionale maintenue en dépit des diktats centralisateurs [et] le passage de témoin entre générations ».

Andrée Corvol nous rappelle ici que la gestion des forêts où l'on chasse se doit d'être différenciée. Elle fustige un certain angélisme qui voudrait protéger tous les « Bambis ». La forêt peut et doit être gérée selon un équilibre entre fonction cynégétique et fonction sylvicole. Le cerf a besoin de plus d'espace que le chevreuil. Et si l'on veut éviter un trop grand nombre de rongeurs qui s'attaquent à toutes les essences, à part le tilleul, il faut peut-être accepter les renards et les loups. Pour conclure, elle plaide pour une chasse raisonnable qui permette de réguler les espèces sans que le contribuable ait à assumer cette charge.

La première partie du livre, « Aménager la forêt pour la chasse », nous amène des parcs à gibier carolingiens aux réserves cynégétiques en France septentrionale entre le XIII^e et le XV^e siècle, en passant par le rapport entre forêt et chasse à Fontainebleau à l'époque moderne – qu'il ne faut pas confondre avec l'époque contemporaine. Elle se termine par une analyse ethnographique d'A. Acovitsioti-Hameau qui décrit avec précision, à l'aide de dessins et de photos, les postes de chasse, pierriers ou cabanes des collines provençales, et leur usage contemporain. De la battue au sanglier en équipe à la chasse aux petits oiseaux au moyen de leurres, la chasse est décrite à travers les installations qui permettent aux participants de jouir d'une certaine convivialité, généralement masculine. Le long des sentiers, des aménagements sylvicoles sont également visibles. Les chasseurs, en favorisant micocouliers, sorbiers, lauriers-tins, prunelliers et genévriers pour nourrir les oiseaux ou fabriquer des baguettes qui seront enduites de glu pour les attraper, laissent leur empreinte sur le paysage forestier.

La deuxième partie, « Les rapports sociaux nés de la chasse et de la forêt », de lecture plaisante, est sans doute la plus éclectique. De la géographie culinaire des produits de la forêt et de la chasse de J.-R. Pitte, elle passe au portrait par A.-M. Cocula d'Henri III de Navarre, qui file la métaphore du chasseur devenu gibier. Elle se termine par un autre morceau de bravoure. M. Dupuy analyse les parties de chasse de l'armée soviétique, des diplomates et des élites de l'ancienne RDA dans le massif de la Schorfheide situé au nord-est de Berlin, qui fut une

véritable entreprise d'état : « En 1969 la gestion de la Schorfheide occupait 182 personnes, en 1989, 304 ».

Enfin, la troisième partie, « Réguler le gibier pour la forêt », est la plus homogène. Elle traite en particulier de l'ours et du loup (J. Buridant, E. Garnier, N. Abry). L'article original de P.-A. Tallier analyse la relation entre chasse et forêt en Belgique aux XIX^e et XX^e siècles, à travers l'histoire d'une famille d'industriels fortunés et ses tableaux de chasse. Plusieurs auteurs (C. Estève, J.-P. Schütz, P. Ballon *et al.*, M. Denis, C.R. Neet, J.-C. Raynal) abordent les questions de l'équilibre agrosylvogénétique et de la gestion multifonctionnelle contemporaine en Suisse et en France, permettant ainsi une analyse comparative des conflits et de leur résolution.

Ce serait une gageure que de tenter une synthèse d'un livre qui a réuni des auteurs aussi divers, et dont les analyses concernent des époques et des espaces fort éloignés les uns des autres. Notons toutefois que ces regards croisés apportent une contribution importante à un champ qui commence à être exploré, celui des rapports entre la chasse et la forêt. L'histoire fait-elle ici, encore une fois, la preuve qu'elle peut apporter sa contribution éclairée à des questions qui font irruption aujourd'hui et nous semblent nouvelles ?

Marie Roué

(*Anthropologue, MNHN, Paris, France*)

roue@mnhn.fr